

Les chartes de fondation et de coutumes

Pour fonder une ville neuve ou une bastide, il convient de disposer d'un territoire pris sur les possessions du fondateur ou obtenu par accord dit de « paréage » avec une abbaye ou un seigneur local. Il faut aussi attirer une population et l'encourager à s'installer dans la ville en lui accordant des avantages.

Les chartes de fondation et de coutumes sont alors rédigées pour libérer la population des obligations féodales, déterminer le montant des impôts à payer en monnaie, fixer les dates des marchés et des foires et établir les règles de l'exercice de la justice.

Grâce à cette charte, le fondateur de la bastide s'assure d'une rentrée fiscale régulière, payée en monnaie, qui lui permet de s'enrichir. Mais pour fixer les populations sur leurs terres, le seigneur fondateur est alors obligé d'abandonner le servage qui disparaît totalement d'Europe occidentale à la fin du XIII^{ème} siècle, la population obtient ainsi sa liberté.

Le mouvement de fondation des villes neuves, dont les bastides sont une des manifestations, bouleverse donc totalement l'ordre social médiéval.

- Enfin, des personnalités émergent dans ces villes nouvelles :
- ✂ Le bayle ou bailli représentant l'autorité royale et les intérêts des fondateurs.
 - ✂ Les consuls élus par la population (en général au nombre de six) qui administrent la ville.
 - ✂ Le notaire qui fait respecter les lois écrites.

Modernité des Bastides

Les bastides placent la fonction commerciale au cœur d'une ville gérée par la société civile; elles mettent en pratique une rationalité de l'impôt et prévoient un encadrement juridique. L'organisation spatiale de ces villes nouvelles est aussi un exemple de rationalisation de l'espace et d'aménagement durable d'un territoire qui est une source d'inspiration pour les architectes et urbanistes d'aujourd'hui.



Informations pratiques

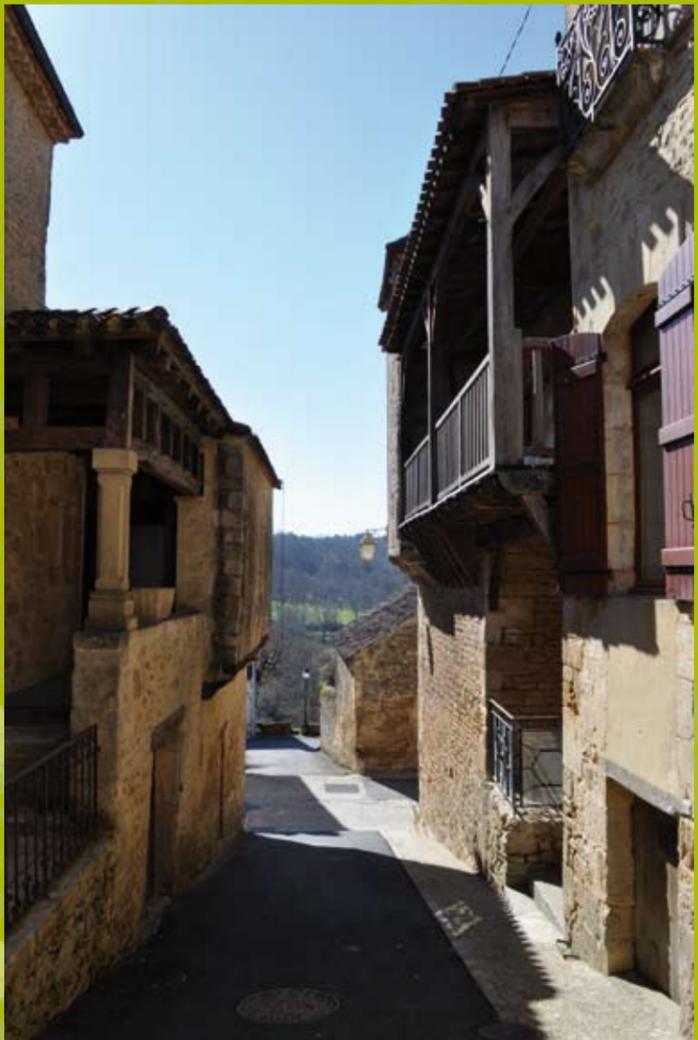
- BEAUREGARD ET BASSAC**
Mairie : 05 53 82 98 29
www.pays-de-bergerac.com
- DOMME**
Mairie: 05 53 28 61 00
Office de tourisme de Domme
Place de la Halle
24250 Domme
05 53 31 71 00
www.ot-domme.com
- EYMET**
Mairie : 05 53 22 22 10
Office de Tourisme du Pays d'Eymet
BP 4 – Place de la Bastide - 24500 Eymet
05 53 23 74 95
eymet.tourisme@orange.fr
www.eymet-perigord.fr
- LALINDE**
Mairie : 05 53 73 44 60
Point Information Tourisme de Lalinde
Jardin Public
24150 LALINDE
05 53 61 08 55
www.ville-lalinde.fr
www.pays-des-bastides.com
- MONPAZIER**
Mairie : 05 53 22 60 38
www.monpazier.fr
Office de Tourisme de Monpazier
Place des Cornières
24540 MONPAZIER
05 53 22 68 59
Bastideum
05 53 57 12 12
www.bastideum.fr
- SAINT AULAYE**
Mairie : 05 53 90 81 33 EYMET
9 rue du Docteur Lacroix
24410 SAINT AULAYE
www.tourisme-saintaulaye.fr
- VERGT**
Mairie : 05 53 54 90 05
3 place Charles Mangold
24380 VERGT
www.vergt-perigord.com
- VILLEFRANCHE DU PERIGORD**
Mairie : 05 53 29 91 44
Office de tourisme du Pays du Châtaignier
Rue Notre Dame
24550 VILLEFRANCHE DU PERIGORD
05 53 29 98 37
www.perigordnoir-valleedordogne.com



Bastides du Périgord

L'association des bastides du Périgord est une association qui regroupe actuellement 8 communes du département de la Dordogne. Elle a pour objet le regroupement des bastides de Dordogne afin d'étudier et de mettre en œuvre des actions ayant pour but la mise en valeur de leur patrimoine, le renforcement des actions culturelles, le développement d'un tourisme de qualité, des actions visant revitaliser et conforter le cadre de vie de leurs habitants ainsi qu'à contribuer au développement de leur économie et à leur prospérité. Cette association est membre de la Fédération régionale des bastides d'Aquitaine qui rassemble des associations analogues dans les autres départements de la Région Aquitaine.

Bastides du Périgord



Des villes neuves du Moyen-Âge

De l'An mil au début du XIII^{ème} siècle, la population augmente très fortement dans l'ensemble de l'Occident latin. Cette explosion démographique s'explique par le retour d'une longue période de paix (les Croisades exportent la guerre en Orient) et la quasi disparition des famines du fait de l'amélioration des techniques agricoles et donc des rendements. Le commerce se développe également sur l'ensemble du continent eurasiatique (avec, par exemple, les routes de la soie et des épices venues d'Asie, ou encore la laine exportée d'Angleterre). Aux carrefours des routes commerciales, des villes et des bourgs nouveaux doivent alors faciliter les échanges.



Aussi, à la fin de la guerre contre les Albigeois, une clause du traité de Meaux (1229) oblige le Comte de Toulouse et ses vassaux à détruire les murailles de leurs places fortes tout en leur laissant la liberté de construire des villes neuves non fortifiées (pour permettre l'entrée éventuelle des troupes royales).

La conjonction de ces faits déclenche le mouvement de création des bastides, le mot « bastide » prenant alors le sens de « nouveau peuplement ».

Dans le Sud-Ouest, ces villes neuves sont de différents types : des sauvetés liées aux monastères, des castelnaux sous la protection d'un château et des bastides fondées à l'initiative des couronnes de France ou d'Angleterre souvent par le biais d'accords locaux.

Un plan adapté au commerce

La bastide a d'abord une vocation commerciale ce qui explique qu'elle était, au départ, dépourvue de remparts; beaucoup ne furent construits qu'au XIV^{ème} siècle, conséquence des conflits du début de la guerre de Cent Ans. La place est le cœur de cette ville nouvelle. Elle accueille une halle, souvent entourée de « couverts » rappelant la vocation première de l'agglomération.

A partir de la place, le réseau orthogonal des rues trace un plan en damier. Les rues et les ruelles (les « carreyrous ») se coupent à angle droit et la surface des lots d'habitation ainsi que les hauteurs des maisons sont toutes d'égales dimensions. Enfin, d'étroits passages entre les façades, les andrones, servaient de coupe-feu, de réceptacle des eaux de pluie d'égouts.



Des villes nouvelles du Moyen-Âge au Pays de l'Homme

